Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin

Arrêté 2024-G/n° 109

Arrêté établissant une liste d'aptitude au titre de la promotion interne d'accès au grade de rédaction territorial revalorisation du métier de secrétaire de mairie

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique, et notamment son article L. 523-5 ;
Vu la loi n° 2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie, et notamment son article 2 ;
Vu le décret n° 2024-826 du 16 juillet 2024 relatif au recrutement, à la formation et à la promotion interne des secrétaires généraux de mairie, et notamment son chapitre Ier ;

Considérant que, par dérogation à l'article L. 523-1 du code général de la fonction publique, jusqu'au 31 décembre 2027, les fonctionnaires de catégorie C relevant des grades d'avancement de leur cadre d'emplois respectif et exerçant les fonctions de secrétaire général de mairie peuvent bénéficier d'une promotion interne dans un cadre d'emplois de la catégorie B, selon les modalités prévues à l'article L. 523-5 du code général de la fonction publique, sans qu'une proportion de postes ouverts à la promotion soit préalablement déterminée ;

Considérant les conditions d'éligibilité au dispositif ;

Arrête

Article 1er : À compter du 1er novembre 2024, les fonctionnaires suivants sont inscrits sur la liste d'aptitude d'accès au grade de rédacteur territorial établie au titre de la promotion interne :

AUGEREAU Séverine, née le 13/02/1980 à MULHOUSE (68)
AUVRAY Joëlle, née GUR le 16/12/1970 à ALTKIRCH (68)
BAILLY Cécile, née le 16/06/1980 à METZ (57)
BERNARD BRUDER Christelle, née BERNARD le 28/07/1974 à LESPARRE-MEDOC (33)
BIGEL Vanessa, née le 01/11/1981 à COLMAR (68)
BOISSET Muriel, née le 10/07/1968 à SAINTE-MARIE-AUX-MINES (68)
BOULAY Céline, née le 08/02/1974 à MULHOUSE (68)
BRAESCH Valérie, née JAEGLE le 12/10/1965 à MUNSTER (68)
BROGLIN Nora, née KOENIG le 21/06/1979 à MULHOUSE (68)
BROGLY Delphine, née le 01/08/1983 à ALTKIRCH (68)
BUCHELE Julie, née RIEUTORD le 19/08/1983 à CHAMBÉRY (73)
BUOB Marie-Eve, née le 24/05/1976 à COLMAR (68)
CHRISTMANN Nathalie, née MARGREITHER le 09/07/1972 à MULHOUSE (68)
COUTURIER Muriel, née HOARAU le 21/10/1971 à GUEBWILLER (68)
DIZIAIN Sylvie, née le 22/09/1966 à BELFORT (90)
ERBLAND HASSENFRATZ Éric, né HASSENFRATZ le 06/02/1985 à HAGUENAU (67)
FOLZER Martine, née PRINZBACH le 11/01/1972 à MULHOUSE (68)

GEBHARD Aurélie, née le 28/04/1989 à COLMAR (68)

GISSINGER Isabelle, née BOLE le 01/10/1968 à ALTKIRCH (68)

GOEPFERT Rosaria, née GIANGRECO le 20/08/1982 à ROUBAIX (59)

GUEDES Marielle, née HUTTENBERGER le 14/12/1968 à SÉLESTAT (67)

HELL Marie-Eve, née LERDUNG le 14/04/1971 à ALTKIRCH (68)

ILTIS Katia, née le 29/10/1970 à MULHOUSE (68)

JORDAN Anne-Catherine, née CHAMIK le 23/09/1970 à MULHOUSE (68)

KLEINDIENST Nathalie, née FORSTER le 06/07/1971 à COLMAR (68)

LAMERE Carole, née WINNINGER le 22/10/1964 à AUDINCOURT (25)

LICHTLE Claudia, née le 07/05/1975 à COLMAR (68)

LOUIS Aline, née SIMON le 15/12/1981 à MULHOUSE (68)

LUPFER GUILBERT Sabine, née GUILBERT le 11/07/1971 à VERDUN (55)

MACIAS-DETOUX Sandrine, née LOSSU le 08/01/1982 à MULHOUSE (68)

MAERKY Delphine, née le 20/05/1978 à ALTKIRCH (68)

MANGIN Adeline, née FUCHS le 23/08/1990 à COLMAR (68)

MARGERIE Thomas, né le 07/04/1991 à OBERNAI (67)

MUNCH Muriel, née NIGLIS le 27/03/1975 à SAINT-LOUIS (68)

NOTTER Corinne, née MERIAN le 06/01/1971 à BELFORT (90)

NOYER Estelle, née le 29/08/1969 à NÎMES (30)

PADELLEC Anne, née DOMERGUE le 16/10/1983 à ALTKIRCH (68)

PARMENTIER Stéphanie, née le 16/09/1981 à MULHOUSE (68)

PFISTER Isabelle, née le 22/02/1967 à DANNEMARIE (68)

SCHNECKENBURGER Nadine, née le 05/10/1971 à ALTKIRCH (68)

SCHWARZWAELDER Sandrine, née le 29/12/1971 à COLMAR (68)

SPENCER Françoise, née FUCHS le 29/08/1970 à COLMAR (68)

STOLL Elodie, née PARENT le 17/06/1988 à ALTKIRCH (68)

WALTER Nathalie, née SCHINGS le 04/10/1966 à MULHOUSE (68)

Article 2 : Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet arrêté et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de STRASBOURG dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3 : Une ampliation du présent arrêté sera :

- notifiée au Représentant de l'État ;
- publié au Recueil des Actes Administratifs (RAA) du département du Haut-Rhin ;
- affiché sur le site internet du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin.

Fait à Colmar, le 24 octobre 2024

(signé)

Lucien MULLER
Président du Centre de Gestion du Haut-Rhin
Maire de Wettolsheim